

Salle des fêtes Mise à disposition à titre gratuit

Cet imprimé est un document contractuel, il vous appartient en tant que responsable de prendre connaissance du règlement intérieur de la salle des fêtes (dans la salle ou en Mairie).

Prêt de la salle à :

∀ l'association :
Numéro de téléphone :
Assurance : Référence du contrat d'assurance :
Cautions & Règlement :
Le chèque de caution de 77 € (soixante-dix-sept euros)
Tout article cassé, détérioré ou manquant devra être remplacé ; le chèque de caution ne sera restitué qu'après remplacement.
Remise en état de la salle :
Les utilisateurs s'engagent à rendre la salle <u>PROPRE, RANGEE,</u> réutilisable pour l'activité suivante. Les lumières doivent être éteintes, les thermostats radiateurs ne doivent pas être touchés et le chauffage des salles remis en position initiale.
Je reconnais avoir pris connaissance du présent contrat de prêt des salles de la commune de Cunlhat.
Je m'engage à respecter ce contrat, et à respecter et faire respecter point par point le règlement intérieur de la salle, sous peine de plus avoir accès aux salles et non restitution de la / des caution(s).
règlement intérieur de la salle, sous peine de plus avoir accès aux salles et non restitution